

Circulaire n°2 du 17 janvier 2018

Aux : Présidents de Ligues
Présidents de Comités (pour transmission aux Clubs)
Président de Commissions Régionales des Jeunes

De : Jean-Marie BELLICINI
Didier VAREECKE

Copie : Comité Directeur
Frédéric SANNAUR
Patrice GERGES

OBJET : MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES TABLES DE COTATION BENJAMINS-MINIMES AU 15 JANVIER 2018

Chers amis,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des dispositions de la mise en œuvre des nouvelles tables de cotation Benjamins – Minimes courant janvier 2018.

Une nouvelle table de cotation, pourquoi ? :

Suite à la progression du niveau de performance de nos meilleurs minimes au cours de ces dernières années (près de 50 athlètes ont marqué le maximum de points soit 45 points lors de nos deux dernières compétitions nationales à Angoulême et Saint-Renan), il a semblé important pour la Fédération et sa Commission des Jeunes, de ne pas « brider » ses meilleurs éléments.

Deux solutions s'offraient à nous : soit relever le niveau de performance à chaque niveau de la cotation, soit procéder à une extension de la table vers le haut (passer à une cotation jusqu'à 50 points).

Afin de ne pas rendre incompréhensible, pour les athlètes, les dirigeants et les entraîneurs, la cotation des athlètes qui, d'une année sur l'autre, avec la même performance auraient pu marquer moins de points, la solution de l'extension de la table a été choisie.

Pour la même raison, puisque l'analyse préliminaire ne concernait que le sommet de la pyramide des performances, la solution choisie ne devait pas impacter l'ensemble de la population, et donc l'intégralité de la table.

Il faut cependant noter que, si dorénavant, avec cette édition sur 50 points, nous avons atteint une limite pour les catégories Benjamin et Minime, la présentation de la table sur 50 points, reste sur un format A4 lisible, ce qui demeurait une volonté fonctionnelle.

Une nouvelle table de cotation, comment ?

En termes de critères, nous avons combiné certains principes qui ont prévalu à la mise en place des tables de 2009 puis celles de 2013 :

- Côte 50 points : record de France ou meilleure performance française ;
- Côte 45 points : moyenne des 2^e, 3^e et 4^e performances de la discipline, sur plusieurs années ;
- Côte 20 points : alors que les cotations de 40 à 50 sont considérées comme attribuées à une population déjà identifiée comme sortant de l'ordinaire, la cotation moyenne représente, dans l'image du paysage athlétique (Scolaire et Fédéral), la performance de l'athlète qui, au bilan, se situe à la médiane (c'est-à-dire qu'il y a, en nombre d'athlètes, autant d'athlètes qui ont fait mieux que lui, que moins bien) ;
- Côtes inférieures : nous avons veillé à ce que le bas de la table intègre, autant que faire se peut, les performances les plus faibles, ceci afin de permettre aux ultra-débutants (en particulier scolaires) d'utiliser ces mêmes tables et de marquer un minimum de points quelle que soit la performance. Ces tables seront en effet communes à la FFA, l'UNSS et l'UGSEL.

Une nouvelle table de cotation, quelle mise en œuvre ?

En ce qui concerne Logica, la nouvelle version devrait sortir dans quelques jours, en même temps que la nouvelle version Logica sur la table hongroise.

Le processus Logica sera le suivant :

- 1- Création des 2 nouvelles épreuves Triathlon (« Triathlon » et « Triathlon Salle ») qui seront cotées à 50 points, afin de ne pas confondre et comparer les épreuves cotées à 45 points notamment pour les records) :
 - l'épreuve 790 : Triathlon sera renommé Triathlon table 2017 ;
 - l'épreuve 791 : Triathlon sera renommé Triathlon salle table 2017 ;
 - création de l'épreuve 795 : Triathlon ;
 - création de l'épreuve 798 : Triathlon Salle.
- 2- Mise à jour et mise en ligne du référentiel des fichiers fédéraux avec la nouvelle table à 50pt et nouvelles épreuves 795 et 798.
- 3- Mise en ligne de la nouvelle version de Logica Piste qui permet de gérer cette table à 50 points.
- 4- Création de la nouvelle typologie des records pour ces nouvelles épreuves sur le SI-FFA.

La mise en ligne des nouvelles tables pourra se faire avant la fin de ce mois de janvier. Elles seront consultables sur le site de la FFA.

Avec nos cordiales amitiés sportives.

Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général

Didier VAREECKE,
Président de la Commission Nationale des
Jeunes